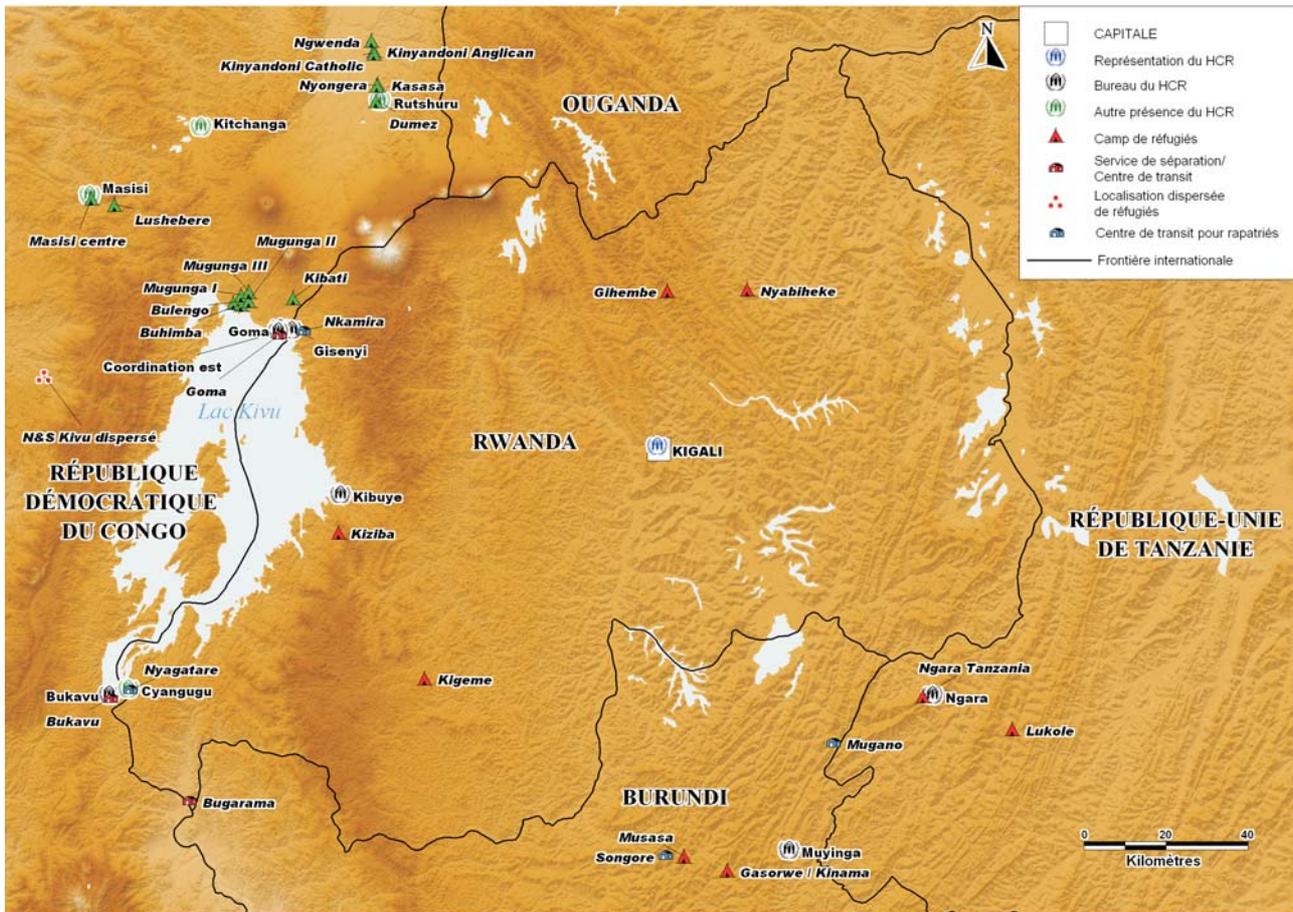


# RWANDA



## Faits marquants

- Le HCR a offert protection et assistance à près de 53 200 réfugiés accueillis dans quatre camps. La majorité d'entre eux étaient originaires de la République démocratique du Congo (RDC) et du Burundi. Le Haut Commissariat est également venu en aide à 350 demandeurs d'asile et à 1 900 réfugiés vivant en milieu urbain.
- Quelque 8 600 réfugiés rwandais, provenant principalement de la RDC, ont bénéficié d'une aide pour regagner leurs communautés d'origine.

## Environnement opérationnel

En 2008, la situation politique et sécuritaire a été calme au Rwanda, en dépit des problèmes observés dans certains pays limitrophes. Les relations diplomatiques entre le Rwanda et la RDC ont été rétablies, ce qui a permis de créer un Groupe de travail technique tripartite composé de représentants des deux gouvernements et du HCR. Le groupe s'est réuni pour la première fois à Kigali en juillet 2008, ce qui a laissé espérer qu'un futur accord tripartite aboutirait au rapatriement librement consenti et organisé des réfugiés originaires de RDC.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	52 400	52 400	55	59
	Burundi	2 600	2 600	50	57
	Pays divers	30	30	31	28
Demandeurs d'asile	RDC	240	-	-	-
	Pays divers	110	-	-	-
Réfugiés rapatriés	À partir du RDC	8 100	8 100	-	-
	À partir d'Ouganda	3 200	10	-	-
	À partir de pays divers	500	500	-	-
<b>Total</b>		<b>67 180</b>	<b>63 640</b>		



Des réfugiées congolaises au centre de transit de Nyagatare, dans les environs de Cyangugu, sud-ouest du Rwanda.

HCR / C. ALFREY

Malgré les efforts déployés par le Gouvernement rwandais pour conclure les procès relatifs au génocide, les tribunaux populaires, ou Gacaca, poursuivaient toujours leurs délibérations dans certains districts. Les zones de compétence de ces tribunaux ont été étendues, afin de soulager les cours civiles.

En tant que membre de la Communauté d'Afrique de l'Est, le Rwanda a attiré des investissements internationaux. Le pays a également entrepris une série de projets de développement en vue de favoriser l'emploi. Jusqu'à présent, néanmoins, le niveau de vie ne s'est pas amélioré.

En règle générale, les Rwandais ont continué à faire preuve de tolérance vis-à-vis des demandeurs d'asile.

## | Réalisations et impact |

### ● Objectifs principaux

Les objectifs principaux du HCR en 2008 étaient les suivants : offrir une protection et une assistance complètes à l'ensemble des réfugiés vivant dans des camps ou des zones urbaines au Rwanda ; promouvoir le rapatriement librement consenti des Rwandais exilés ; chercher à réinstaller les réfugiés ayant des vulnérabilités particulières en matière de protection et de santé. Le Haut Commissariat entendait en outre renforcer la capacité du Gouvernement à liquider l'arriéré de demandes de détermination du statut de réfugié, et doter ses partenaires de moyens renforcés pour procurer une protection internationale et gérer des programmes.

### ● Protection et solutions

En 2008, le HCR et ses partenaires ont mené une opération de vérification et de profilage qui comportait un sondage d'intentions auprès des résidents des camps. Bien que 85 pour cent des personnes interrogées aient exprimé le souhait de

regagner leur pays, les possibilités de rapatriement dépendaient en grande partie de la situation dans les pays d'origine, ainsi que des évolutions géopolitiques dans la région des Grands Lacs. L'intégration sur place n'est pas envisageable au Rwanda en raison de la pénurie de terres. La réinstallation est demeurée la principale solution durable privilégiée pour les réfugiés qui répondaient aux critères requis.

Les discussions au sujet de la délivrance de cartes d'identité par la Direction de l'immigration ont progressé avec lenteur. On peut espérer que les représentants de la Direction signeront un accord de sous-traitance avec le HCR et commenceront à traiter les dossiers dans un avenir proche.

### ● Activités et assistance

#### Réfugiés

**Abris et autres infrastructures :** le HCR a aidé à construire 1 260 abris supplémentaires et assuré la réfection de quelque 3 000 maisons pour loger des réfugiés transférés des centres de transit et améliorer les conditions de vie dans les camps. Plus de 300 cuisines ont été équipées de fourneaux à haut rendement et 35 cuisines collectives construites. Le HCR a entretenu plus de 10 km de routes et réparé des ponts pour faciliter l'accès des véhicules aux camps.

**Appui opérationnel (aux partenaires) :** les partenaires du HCR ont bénéficié d'un appui financier et des sessions de formation ont été organisées afin de renforcer leurs capacités, ainsi que celle du personnel gouvernemental.

**Assainissement :** en 2008, quelque 312 latrines ont été construites et 140 anciennes latrines ont été soit réparées, soit déclassées. Environ 70 nouvelles douches ont été mises à

disposition et 200 autres réhabilitées. Plus de 7 km de fossés de drainage et 125 fossés à déchets ont été creusés ou remis en état. Les comités de réfugiés ont organisé des activités régulières de nettoyage et d'entretien.

**Assistance juridique :** la base de données relative aux réfugiés logés dans les camps a été régulièrement actualisée grâce à un échange permanent d'informations entre le HCR et le Gouvernement. En raison du manque d'ordinateurs, de logiciels et de personnel qualifié, la Commission nationale des réfugiés (CNR) n'a cependant pu mettre à jour régulièrement la base de données.

Au titre de l'appui juridique, des activités de formation, de sensibilisation et de conseil sur différentes questions de protection, telles que la protection de l'enfance, la violence sexuelle et sexiste et les demandes d'asile, ont été menées.

**Besoins domestiques :** des produits non alimentaires de première nécessité et du bois de chauffe ont été distribués dans tous les camps et les centres de transit. La quantité de bois distribuée est néanmoins demeurée insuffisante.

**Eau :** le HCR a continué à fournir 15 litres d'eau par réfugié et par jour dans tous les camps. Cependant, l'approvisionnement énergétique et hydrique des camps a été inférieur aux normes, en raison de problèmes liés aux réseaux nationaux de distribution du gaz et de l'eau.

**Éducation :** tous les enfants réfugiés en âge d'aller à l'école primaire ont été scolarisés dans les camps. Les taux de réussite aux examens ont été dignes d'éloges : 67 pour cent chez les élèves du primaire et 86 pour cent chez les élèves des premières classes du secondaire.

En 2008, le HCR a pris en charge les frais de scolarité de 89 élèves fréquentant des établissements publics et privés d'enseignement secondaire ; 80 nouvelles bourses ont été attribuées dans le cadre du programme DAFI.

**Santé et nutrition :** dans les camps de réfugiés, les structures de santé ont assuré 90 550 consultations ; seuls 2,5 pour cent des patients examinés ont dû être transférés dans des hôpitaux régionaux ou centraux pour y recevoir des soins supplémentaires. À Gihembe et à Kiziba, tous les réfugiés qui avaient besoin d'un traitement antirétroviral en ont reçu un. Cependant, les réfugiés des camps de Nyabiheke et Kigeme, ainsi que les réfugiés urbains résidant à Kigali, ont exclusivement eu accès à des soins de santé primaires ; il ne leur a pas été possible de bénéficier de soins ou de traitements en matière de VIH.

**Services communautaires :** en 2008, le Haut Commissariat s'est concentré sur les activités visant à réduire la violence sexuelle et sexiste, à identifier et à enregistrer les enfants non accompagnés et séparés et à accroître le suivi de la protection des enfants. Il a également formé ses partenaires d'exécution au dépistage volontaire et à l'accompagnement psychologique en matière de VIH et de sida, ainsi qu'à la prévention de la transmission mère-enfant dans tous les camps.

**Sylviculture :** le HCR a réalisé un bilan environnemental dans les trois camps – Kiziba, Nyabiheke, Gihembe – et dans les communautés des environs. Afin de répondre pleinement aux besoins nutritionnels dans les camps de Kiziba et de Nyabiheke, le Haut Commissariat a appuyé des activités de permaculture destinées à accroître la production de légumes.

**Transport et logistique :** du fait de contraintes budgétaires, il n'a pas été possible d'acheter de nouveaux camions et d'entreprendre de coûteuses réparations sur les anciens. Néanmoins, il n'y a pas eu d'interruptions dans la prestation de services ou dans les transferts de réfugiés.

## Rapatriés

**Abris et autres infrastructures :** les infrastructures du camp de Nyabiheke ont été remises en état, de manière à pouvoir accueillir les réfugiés qui y étaient transférés.

**Assainissement :** les camps ont été nettoyés et entretenus chaque jour.

**Besoins domestiques :** quelque 8 600 rapatriés ont reçu des articles domestiques.

**Eau :** les rapatriés ont bénéficié d'un approvisionnement régulier en eau et trois points d'eau ont été construits.

**Santé et nutrition :** les rapatriés ont passé une visite médicale à leur arrivée dans les centres de transit et ont reçu une assistance médicale essentielle. Ceux qui avaient de graves problèmes de santé ont été adressés à des hôpitaux.

**Transport et logistique :** le HCR a assuré le transport des réfugiés rwandais rapatriés. Des camions ont été utilisés pour transporter les colis d'aide au rapatriement.

## ○ Contraintes

Les opérations militaires et la situation politique incertaine dans les régions situées à l'est de la RDC et au Burundi ont été les principaux obstacles au rapatriement librement consenti des réfugiés. Des Congolais ont continué à affluer dans le pays tout au long de l'année. Du fait du manque de terres au Rwanda, l'intégration sur place et l'autosuffisance ne sont pas des options viables pour les réfugiés accueillis dans le pays.

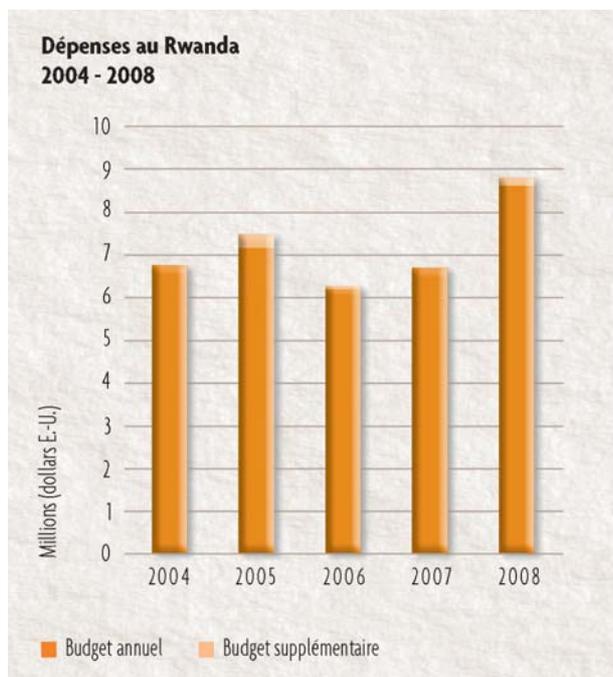
## ○ Informations financières

L'opération du HCR au Rwanda a été intégralement financée en 2008. Cependant, pour être en mesure de dispenser une assistance essentielle, d'améliorer les conditions de vie dans les camps et de distribuer des colis aux rapatriés, le HCR a forgé des partenariats et levé des fonds auprès de donateurs locaux, d'autres institutions des Nations Unies et d'ONG.

Depuis 2003, les dépenses engagées au titre du programme annuel sont relativement stables. En 2005, les dépenses ont été plus élevées en raison d'un budget-programme supplémentaire pour le rapatriement et la réintégration des réfugiés burundais, établi en 2004 et intégré au programme annuel en 2006. En 2007, les dépenses ont progressé du fait de l'augmentation des activités en faveur des rapatriés rwandais.

## | Organisation et mise en œuvre |

En 2008, les opérations du HCR ont été gérées par une équipe de 51 collaborateurs, dont 34 collaborateurs rwandais (26 agents des services généraux, deux administrateurs nationaux, quatre VNU et deux consultants) et 17 expatriés (sept administrateurs, deux consultants de la CICM et huit VNU).



## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé en étroite coopération avec les autorités nationales, ainsi qu'avec ses partenaires d'exécution et ses partenaires opérationnels. Le Gouvernement et le HCR ont conjointement présidé l'Équipe spéciale de gestion des opérations en cas de catastrophe pour l'Équipe des Nations Unies dans le pays.

Dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action », le HCR était engagé dans quatre domaines fondamentaux : protection sociale, santé, VIH et sida, et éducation.

## Évaluation générale

Le HCR a tiré pleinement parti de ses partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies et des ONG, en particulier dans les secteurs où ces partenaires avaient davantage de compétences et de ressources, comme l'éducation, la santé et la nutrition, la gestion des catastrophes, la gestion des ressources naturelles et le stockage de vivres.

Plusieurs tentatives ont été effectuées pour relancer les rapatriements librement consentis au Burundi et pour fermer le camp de Kigeme, sans succès. Cependant, comme des terrains supplémentaires ont été alloués à Nyabiheke, les réfugiés burundais qui ne veulent pas rentrer seront transférés sur ce site.

Les résultats de l'opération de vérification ont indiqué que la majorité (85 pour cent) des réfugiés congolais étaient prêts à participer à une opération de rapatriement librement consenti si les conditions de sécurité le permettaient. Les discussions tripartites en cours entre le Rwanda, la RDC et le HCR pourraient ouvrir la voie à un rapatriement dans un avenir proche.

### Partenaires

#### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) – ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales

**ONG :** Action Humanitaire Africaine, *American Refugee Committee*, *Forum for African Women Educationists*, Service jésuite des réfugiés

**Autres :** *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*

#### Partenaires opérationnels

**ONG :** *American Refugee Committee*, Service jésuite des réfugiés

**Autres :** *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)/BMZ*

### Budget, revenus et dépenses au Rwanda (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles <sup>1</sup>	Total des dépenses
Budget annuel	8 856 308	2 477 789	6 153 515	8 631 305	8 608 207
Eau et assainissement - BS	100 000	0	95 493	95 493	95 492
Prévention et contrôle de l'anémie - BS	41 000	0	40 000	40 000	40 000
Activités de préparation liées à la grippe aviaire et humaine - BS	35 000	0	35 000	35 000	35 000
Sous-total du Budget supplémentaire	176 000	0	170 492	170 492	170 492
<b>Total</b>	<b>9 032 308</b>	<b>2 477 789</b>	<b>6 324 008</b>	<b>8 801 797</b>	<b>8 778 699</b>

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

<sup>1</sup> Le total des fonds disponibles inclut les ajustements dus aux taux de change.

## Rapport financier sur les opérations du HCR au Rwanda (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 490 250	0	1 490 250	0
Abris et infrastructure	318 719	0	318 719	6 559
Appui opérationnel (aux agences)	486 729	0	486 729	91 138
Assainissement	186 275	88 327	274 602	1 900
Assistance juridique	315 281	0	315 281	588
Besoins domestiques	597 221	0	597 221	9 867
Eau	216 502	42 165	258 667	9 243
Éducation	493 317	0	493 317	210 003
Santé et nutrition	868 227	40 000	908 227	273 419
Services communautaires	28 418	0	28 418	5 570
Sylviculture	23 830	0	23 830	0
Transport et logistique	1 097 765	0	1 097 765	32 450
Versements aux partenaires d'exécution	1 328 227	0	1 328 227	(640 737)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>7 450 761</b>	<b>170 492</b>	<b>7 621 253</b>	<b>0</b>
Appui aux programmes	1 157 446	0	1 157 446	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>8 608 207</b>	<b>170 492</b>	<b>8 778 699</b>	<b>0</b>
<b>Annulation sur les dépenses des années précédentes</b>				<b>(16 377)</b>
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>				
Paiements effectués	3 593 790	0	3 593 790	
Dépenses rapportées	(2 265 563)	0	(2 265 563)	
<b>Solde</b>	<b>1 328 227</b>	<b>0</b>	<b>1 328 227</b>	
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier				694 495
Dépenses rapportées				(640 737)
Remboursés au HCR				(1 234)
Ajustement dû aux taux de change				0
<b>Dû au 31 décembre</b>				<b>52 524</b>